

Présentation du parcours candidat sur Concours-Territorial

Ce document présente la parcours utilisateur d'un candidat souhaitant s'inscrire à un concours ou examen en passant par le portail Concours-Territorial.

Inscription à un concours ou examen

Recherche d'un concours ou d'un examen

Étape 1 : le candidat recherche un concours ou examen professionnel à partir de la page d'accueil du site Concours-Territorial, ou accède directement (à partir d'un lien sur un site externe ou un moteur de recherche) à une fiche concours (par exemple : <https://preprod.concours-territorial.fr/session.aspx?id=9>). Seules les dates nationales des concours et examens sont référencées ; les dates des concours et examens gérés par le CNFPT y figurent également. Ceux de la filière incendie et secours y figureront à partir de 2022.

Si le concours contient une discipline ou spécialité, le candidat est invité à sélectionner préalablement une. Ce choix reste modifiable par la suite.



Le référentiel, liste des épreuves et des conditions d'accès ainsi que les dates nationales des concours et examens sont mises à jour par le GIP Informatique des Centres de Gestion. La liste des centres organisateurs par session est soit mise à jour automatiquement à partir des logiciels concours, soit par une saisie manuelle des référents concours inscrits sur le site support du GIP à partir de la page <https://support.gipcdg.fr/projects/concours-territorial/ct-manager>.

La liste des centres organisateurs n'apparaît qu'après la date d'ouverture des inscriptions. Avant cette date, le candidat peut créer une alerte e-mail ; il recevra alors une notification le jour de l'ouverture des inscriptions.

Rédacteur

Concours

Catégorie B

Administrative

Session 2021

Inscription ouvertes du 09/03/2021 au 14/04/2021

Organisateurs

Missions

Épreuves

Liens utiles

① Les inscriptions à ce concours ouvriront le 09/03/2021

Indiquez votre adresse e-mail pour recevoir automatiquement une notification le jour du début des inscriptions.

✉ Adresse e-mail

M'ALERTER DE L'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

L'utilisateur peut également venir directement du site Internet du centre organisateur. Dans l'exemple ci-dessous, concernant un concours concerné par la limitation des inscriptions multiples, cliquer sur le lien "se pré-inscrire" redirige automatiquement vers la fiche concours Ingénieur de Concours-Territorial, avec le CDG de démonstration présélectionné dans la liste des centres organisateurs de la session de concours.

Informations

Le Centre de Gestion de Démonstration vous informe que ses services sont ouverts de 5h à 17h, du lundi au vendredi.

Filtres

Type

Examen professionnel Concours

Catégorie

A B C

Filière

— INSCRIPTIONS OUVERTES 1

Ingénieur

Concours A Technique

Session 2021

Pré-inscriptions ouvertes jusqu'au 31/03/2021
- Dossier à renvoyer avant le 25/02/2021

Télécharger la brochure

Se pré-inscrire

Choix du centre organisateur

Étape 2 : après avoir éventuellement consulté la description du cadre d'emplois (sur l'onglet missions), les conditions d'accès et liste des épreuves par voie d'accès (sur l'onglet épreuves) ou accédé à des liens utiles ramenant vers des ressources mises en ligne par des centres de gestion (onglet liens utile), le candidat a accès à la liste des centres organisateurs, et est invité à en choisir un.

[← Retour](#)

Ingénieur

Concours

Catégorie A

Technique

Session 2021

Spécialité sélectionnée : **informatique et systèmes d'information** - [↻ modifier](#)

Inscription ouvertes jusqu'au 09/03/2021 - Dossier à renvoyer avant le 25/02/2021 - Date prévisionnelle des premières épreuves : le 16/06/2021

Organisateurs

Missions

Épreuves

Liens utiles

i Vous ne pouvez vous inscrire qu'auprès d'un seul centre organisateur et que sur une seule voie d'accès pour ce concours : - pourquoi ? - quel centre choisir ? - est-ce que je pourrai modifier mon choix ?

**CENTRE DE GESTION DES ALPES-MARITIMES (06)**

Voies: EXTERNE, INTERNE

**CENTRE DE GESTION DU GARD (30)**

En partenariat avec les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine et de la région Occitanie

Voies: EXTERNE, INTERNE

**CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE (44)**

Voies: EXTERNE, INTERNE

Une phrase d'avertissement "Vous ne pouvez vous inscrire qu'auprès d'un seul centre organisateur et que sur une seule voie d'accès pour ce concours" est affichée uniquement dans le cas des concours concernés par le dispositif de limitation des inscriptions multiples auprès de plusieurs centres organisateurs.

Choix de la voie d'accès

Étape 3 : Après avoir sélectionné un centre organisateur (en cliquant sur la case à cocher à côté du logo puis sur le bouton "s'inscrire" qui apparaît alors), le candidat est invité à choisir une voie d'accès (avec une présentation courte des conditions d'inscription pour chaque voir).

Je choisis une voie d'accès



EXTERNE



Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme d'architecte, ou d'un autre diplôme scientifique ou technique sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à 5 années d'études supérieures après le baccalauréat, correspondant à l'une des spécialités du concours. Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant d'une équivalence de diplôme telle que prévue dans le [décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié](#).

INTERNE



Ouvert aux fonctionnaires et agents publics, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale justifiant, au 1er janvier de l'année du concours, de 4 ans au moins de services publics effectifs. Les candidats doivent être en activité à la date de clôture des inscriptions.

JE VALIDE

ANNULER

Voies: EXTERNE INTERNE

Authentification

Etape 4 : si ce n'est pas déjà le cas, le candidat est invité à se connecter : soit en créant un nouveau compte, soit avec le dispositif FranceConnect, soit en saisissant ses identifiants et mot de passe s'il a préalablement créé un compte Concours-Territorial.

① Pour accéder à votre espace personnel, vous pouvez soit vous connecter avec FranceConnect, soit utiliser un compte spécifique Concours-Territorial.

Me connecter avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



[Une question sur FranceConnect ?](#)

ou

Me connecter avec mon compte Concours-Territorial

J'ai déjà un compte personnel

ME CONNECTER

[Mot de passe oublié ?](#)

Je n'ai pas encore de compte personnel

CRÉER UN COMPTE

La création d'un compte Concours-Territorial nécessite la saisie des informations personnelles énumérées dans le décret d'application de l'article 89 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, avec en plus l'adresse e-mail qui servira d'identifiant pour se connecter à son compte. L'utilisateur reçoit par e-mail un lien de validation à activer ; il doit ensuite saisir un mot de passe qui lui permettra de se connecter par la suite.

Pour créer votre compte, veuillez rentrer les informations suivantes

* : champs obligatoires

Civilité (*)	Nom de naissance
Nom d'usage (*)	Prénom (*)
jj / mm / aaaa	Adresse e-mail (*)

Exemple : 01/01/1990

Exemple : prenom.nom@nomdedomaine.fr

J'accepte que mes données personnelles soient transmises aux services gestionnaires des concours du Centre de Gestion sélectionné lors d'une inscription à un concours ou à un examen professionnel (*).

Pourquoi ces informations personnelles sont-elles demandées ici ?

POURSUIVRE MON INSCRIPTION

ANNULER

① Vous recevrez à l'adresse e-mail indiquée un lien d'activation qui vous permettra de définir votre mot de passe de connexion.

Un utilisateur ne peut pas créer plusieurs comptes avec la même adresse e-mail. En cas d'oubli de son mot de passe, un lien "mot de passe oublié" permet de réinitialiser son accès, avec la communication d'un mot de passe provisoire à changer lors de sa connexion. Les mots de passe sont chiffrés en base de données, il n'est pas possible de connaître le mot de passe actuel d'un utilisateur.

Redirection vers le formulaire d'inscription

Etape 5 : après s'être authentifié, le candidat est redirigé vers le formulaire d'inscription du centre organisateur sélectionné. Avant cela, une vérification est effectuée pour détecter si le candidat a déjà effectué une inscription pour cette session de concours sur son compte.

S'il s'agit d'un concours concerné par la limitation des inscriptions multiples auprès de plusieurs centre organisateurs, et qu'une inscription préalable a été détectée, une alerte bloquante est affichée. Le candidat ne peut alors pas accéder au formulaire d'inscription du centre organisateur avant d'avoir annulé son inscription précédente à partir de la page "Mes inscriptions".

Inscription impossible

Vous êtes déjà inscrit auprès d'un autre centre organisateur pour ce concours : vous ne pouvez effectuer une nouvelle inscription, à moins d'annuler votre inscription précédente à partir de la page "Mes inscriptions".

GÉRER MES INSCRIPTIONS

S'il s'agit d'un examen professionnel ou d'un concours non concerné par la limitation des inscriptions multiples, l'utilisateur peut effectuer une nouvelle inscription, mais une alerte s'affiche l'invitant à annuler ses précédentes inscriptions.

Attention

Vous avez déjà effectué une inscription sur cette session. Les épreuves ayant lieu simultanément, vous ne pourrez pas participer à plusieurs sessions. Si vous souhaitez effectuer une nouvelle inscription, merci d'annuler dès que possible vos autres inscriptions, à partir de votre espace personnel Concours-Territorial.

[GÉRER MES INSCRIPTIONS](#)

[CONTINUER MA NOUVELLE INSCRIPTION](#)

Si le candidat est déjà inscrit auprès du centre organisateur sélectionné, un message d'avertissement non bloquant s'affiche. Il peut initier une nouvelle inscription, que la session soit concernée par le dispositif de limitation des inscriptions multiples ou non.

Attention

Attention, vous avez déjà saisi un dossier d'inscription auprès de cet organisateur. Vous pouvez déposer un nouveau dossier sur une voie ou une spécialité différente. Dans ce cas, après vérification par les gestionnaires concours de votre admission à concourir, veuillez faire part auprès de l'organisateur de votre choix définitif avant la date des premières épreuves, en annulant votre inscription sur les voies ou spécialités sur lesquelles vous ne vous positionnez pas.

[GÉRER MES INSCRIPTIONS](#)

[CONTINUER MA NOUVELLE INSCRIPTION](#)

Enregistrement de l'inscription

Etape 6 : Le candidat poursuit son inscription directement sur le formulaire de préinscription du centre organisateur. Les champs noms / prénoms / date de naissance issus de Concours-Territorial sont pré-remplis et peuvent être modifiés. En fonction du paramétrage du formulaire d'inscription spécifique à chaque CDG / logiciel utilisé, les choix de sélection de la voie et de la spécialité peuvent être modifiés par le candidat.

PRÉFIXE INSCRIPTION INGÉNIEUR - SESSION 2021

Concours **A** Technique

Introduction

Les champs annotés d'une astérisque (*) doivent obligatoirement être remplis.

INFORMATIONS GÉNÉRALES À LIRE ATTENTIVEMENT ET CALMEMENT

Type de concours *: EXTERNE
Spécialité *: Informatique et systèmes d'information
Option *:

ETAT CIVIL DU CANDIDAT

Genre *: Monsieur
Nom *: BUCHHOLZER
Nom de jeune fille: BUCHHOLZER
Prénom *: BENOIT
Autres prénoms:
Adresse *:
Ex: Madame
Ex: DUPONT
Ex: MARTIN
Ex: Marie
Ex: Jeanne Bri
Ex: Résidence
Gaulle

Au moment de la validation de ses informations, une mise à jour (non visible par l'utilisateur) est effectuée vers Concours-Territorial, permettant de confirmer que le candidat est allé au bout de sa (pré-)inscription, et mettre à jour le choix de la voie et spécialité.

Gestion des inscriptions

Après avoir terminé son inscription en ligne, le candidat peut se connecter sur son compte Concours-Territorial (avec FranceConnect ou avec son adresse e-mail et son mot de passe spécifique Concours-Territorial). Il accède alors sur la page "Mes inscriptions" à un récapitulatif de ses inscriptions.

3 participations :

Ingénieur

★ Inscrits Inscrits

Concours Catégorie A Technique Session 2021

Voie : EXTERNE | Spécialité : Informatique et systèmes d'information | Date prévisionnelle des premières épreuves : 16/06/2021

 CENTRE DE GESTION DE TEST

ANNULER MON INSCRIPTION

ACCÉDER À MON ESPACE CANDIDAT

Ingénieur

★ Inscrits Inscrits

Concours Catégorie A Technique Session 2021

Voie : EXTERNE | Spécialité : Informatique et systèmes d'information | Date prévisionnelle des premières épreuves : 16/06/2021



 CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

ANNULER MON INSCRIPTION

Uniquement pendant la période d'ouverture des inscriptions, un bouton "Annuler mon inscription" est affiché. En cliquant sur ce bouton, le candidat annule son inscription, et peut dans le cas des concours avec limitation des inscriptions multiples s'inscrire auprès d'un autre centre organisateur. En fonction de la configuration de la session établie par chaque CDG, cette annulation est soit répercutée directement sur le logiciel de gestion des concours, soit un e-mail est envoyé sur l'adresse de contact concours du CDG.

Le bouton "Accéder à mon espace candidat" permet d'accéder à l'espace candidat spécifique à chaque CDG, en fonction de son logiciel utilisé, sans re-saisie de son identifiant et mot de passe. Au choix de chaque CDG organisateur, il est possible de communiquer auprès des candidats les codes / mots de passe spécifiques à chaque inscription (et utilisables uniquement sur la

page Internet des concours de chaque CDG), ou d'indiquer aux candidats de se connecter à partir de leur espace personnel Concours-Territorial.

Les listes d'admissibilité et d'admission ne sont pas diffusées sur Concours-Territorial. Chaque CDG doit continuer de publier ces informations à partir de son espace Internet spécifique de gestion de ses concours et examens.

Le compte personnel du candidat sur Concours-Territorial est automatiquement supprimé un an après la date des premières épreuves, sauf si le candidat s'est inscrit après cela sur une autre session de concours.

Dans le cas des concours concernés par la limitation des inscriptions multiples aux concours, les référents concours des CDG inscrits sur le site support du GIP Informatique des CDG peuvent récupérer la liste complète des inscrits tous centres organisateurs confondus, à partir <https://support.gipcdg.fr/projects/concours-territorial/ct-manager>, puis en cliquant sur le bouton "Sessions organisées".